

# NOTIFICATION AUX PARTIES

N° 2023/059

Genève, le 10 mai 2023

CONCERNE :

Master en gestion et conservation des espèces dans le commerce : le cadre international

1. Le Secrétariat a le plaisir de faire circuler les informations ci-dessous à la demande de l'Université internationale d'Andalousie (UNIA).
2. L'UNIA organise, durant l'année universitaire 2023-2024, la 15<sup>e</sup> édition de son Master en gestion et conservation des espèces dans le commerce : le cadre international. Ouvert aux étudiants de troisième cycle, le Master se déroulera du 1<sup>er</sup> février au 1<sup>er</sup> septembre 2024. Une période de présence obligatoire sur le campus, au siège « Antonio Machado » de l'UNIA, qui est situé à Baeza (Espagne), ira du 15 avril au 30 juin 2024.
3. Les documents joints à la présente Notification vous permettront d'en savoir davantage sur le Master et notamment le programme de cours, l'emploi du temps, les frais et les bourses. Les formulaires d'inscription en font en outre partie. L'ensemble de ces informations est également disponible (en anglais) sur le site web de l'UNIA, à l'adresse : <https://unia.es/CITES>.
4. La phase de préinscription va du **4 mai au 30 octobre 2023**, période durant laquelle les personnes intéressées devront renvoyer l'ensemble du dossier d'inscription dûment rempli à l'adresse [alumnos.titulos.propios@unia.es](mailto:alumnos.titulos.propios@unia.es). Les candidats qui auront été retenus seront invités à s'inscrire aux cours qui seront dispensés du 15 novembre au 16 décembre 2023.
5. Au cours des 14 sessions précédentes, 390 étudiants de 106 pays ont reçu une formation spécialisée sur la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) et les questions actuelles liées à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité. Les Parties sont encouragées à présenter leurs candidats à cette 15<sup>e</sup> édition du Master afin de rejoindre la communauté du renforcement des capacités et du partage des connaissances, et de continuer de renforcer les capacités nationales qui leur permettent de mettre en œuvre la Convention plus efficacement.
6. Comme indiqué dans la Notification aux Parties N° [2023/038](#), du 27 mars 2023, le Secrétariat continue d'accueillir avec intérêt non seulement les nominations de participants potentiels au Master qui sollicitent une bourse, mais également les offres de soutien financier pour ces bourses. Le Secrétariat n'est pas en mesure de répondre à des questions relatives aux cours : celles-ci doivent être adressées à [alumnos.titulos.propios@unia.es](mailto:alumnos.titulos.propios@unia.es).